



EDUCATION

Promouvoir l'accès des Congolais dans les universités de l'UE

Le projet Erasmus+ qui vise à favoriser la mobilité des étudiants congolais dans les universités des pays de l'Union européenne (UE) a été présenté aux enseignants et aux apprenants de l'université Marien-Ngouabi. « Nous sommes un pays francophone et, jusque-là, la France et certains Etats étaient nos partenaires privilégiés, mais avec le programme Erasmus+, nous avons une ouverture sur les universités des 27 pays de l'UE », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel. [Page 5](#)

Les universitaires et les partenaires lors de la présentation du projet



COMMÉMORATIONS DU 9 MAI 2025

Moscou se réjouit de la participation de Brazzaville



L'ambassadeur donnant lecture de son mot de circonstance

L'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo, Ilias Iskandarov, a salué le 6 mai à Brazzaville, au cours d'une réception, la présence du président Denis Sassou N'Guesso aux festivités marquant les 80 ans de la victoire de son pays sur l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Selon lui, la présence du chef de l'Etat congolais aux commémorations historiques prévues pour le 9 mai à Moscou suscite un profond respect. Le Congo et la Russie ont célébré, l'an dernier, les 60 ans de l'établissement de leurs relations diplomatiques. [Page 9](#)

KOKUTAN'ART

L'imaginaire africain célébré à l'édition 2025

Pour sa cinquième édition, les Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Braz-

zaville, qui se déroulent à l'Institut français du Congo, mettent en exergue l'image et l'imaginaire

africain. Elles réunissent les artistes venus d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. [Page 13](#)

ENVIRONNEMENT

Le Congo sera présent la COP 30 au Brésil



La représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance au Congo, Chantal Umutoni, a échangé avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bas-

Remise du don à la représentante de l'Unicef sin du Congo, Arlette Soudan Nonault, sur la participation d'une délégation des jeunes congolais à la COP30 qui aura lieu le 21 novembre 2025 à Belém au Brésil. [Page 4](#)

Éditorial

Pour les mêmes causes

ÉDITORIAL

Pour les mêmes causes

Le constat selon lequel le sport congolais dans son ensemble subit depuis de nombreuses années un lent déclin sur la scène internationale est bien réel. Les résultats enregistrés sur le terrain le confirment. Les Fédérations sportives nationales auxquelles reviennent la mission d'améliorer par le travail les prestations de leurs athlètes, se heurtent en effet à des difficultés majeures.

La situation générale se caractérise cette année par le manque d'accompagnement des pouvoirs publics qui permettrait de garantir la participation dans les différentes compétitions à l'étranger.

L'annonce contre toute attente de l'annulation des voyages la veille des dates programmées a non seulement découragé les athlètes mais aussi rendu leur remobilisation plus compliquée. Ne pas affronter les meilleurs du continent constitue un grand coup au moral pour nos ambassadeurs surtout les plus talentueux qui y ont consacré leur temps et toute leur énergie.

Pour les mêmes causes, l'on peut alors se demander comment les judokas congolais qui ont raté les championnats d'Afrique à Abidjan, en Côte d'Ivoire, vont-ils digérer cette déception après une préparation plutôt rassurante en Russie ? Sans compter que ces forfaits de dernière minute auront de lourdes conséquences : les fédérations ne seront pas épargnées d'éventuelles sanctions des instances internationales. Le temps passe mais rien n'y fait, la réputation sportive du Congo continue de se dégrader.

Les Dépêches de Brazzaville

DROITS HUMAINS

Acat-Congo alerte sur l'urgence de créer un mécanisme national de prévention de la torture

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée récemment à Brazzaville, le président de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) au Congo, Christian Loubassou, a indiqué que pour combattre la torture dans les lieux de détention, le gouvernement doit mettre en place au plus vite un mécanisme national, conformément aux textes internationaux.

L'échange avec les professionnels des médias a porté sur les résultats de l'atelier de « Réflexion stratégique des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile sur la problématique de la garde à vue et du respect des garanties judiciaires au Congo ». Dans les détails, Christian Loubassou a fait savoir aux journalistes qu'il y a un an, notamment le 24 avril 2024, que le Congo avait déposé auprès des Nations unies des instruments de ratification relatifs au protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants.

Le président d'Acat a précisé que cette échéance impose au Congo quelques obligations à respecter. L'une d'entre elles dispose que chaque Etat membre doit mettre en place, un an après l'entrée en vigueur de la ratification, un ou plusieurs mécanismes nationaux de prévention indépendants afin de lutter contre la torture. Christian Loubassou a reconnu, tout de même, qu'en matière de prévention de la torture, le Congo a accompli des avancées significatives.



Christian Loubassou avec la représentante de la Fiacat lors de la conférence de presse Adiac

Il a souligné que ce mécanisme national sera un instrument indépendant, jouissant pleinement de ses pouvoirs avec une diversité dans sa composition. Composé d'experts nationaux, ce mécanisme aura pour mission de visiter les lieux de détention pour s'assurer de l'engagement du Congo à prévenir la torture. Il permettra surtout de promouvoir la transparence dans les lieux de détention, de renforcer les capacités des agents de l'Etat en matière de prévention de la torture. Pour mettre un terme à la torture, le président de l'Acat-Congo a

affirmé qu'un dialogue permanent sera institué entre le gouvernement, les autres structures étatiques, notamment la police, la justice et la société civile. Affiliée à la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat), l'Acat-Congo est une organisation de défense des droits de l'homme fondée en 1993. Elle intervient dans la lutte contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, le plaidoyer, l'assistance judiciaire et juridique, la visite des lieux de détention et la formation.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

LOI DE FINANCES 2025

Le gouvernement attend des impôts 894, 331 milliards FCFA

La direction générale des Impôts et des Domaines a lancé, le 6 mai, au Palais des congrès de Brazzaville, une campagne de vulgarisation de la loi de finances 2025 afin de combler les attentes du gouvernement en matière de recettes fiscales, qui s'élèvent à 894, 331 milliards FCFA.

La campagne, dont le coup d'envoi a été donné par le conseiller à l'administration fiscale du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, François Moundzéo, s'étendra jusqu'à Pointe-Noire et d'autres départements. Cette opération vise, entre autres, à donner des explications et à communiquer sur la lenteur des dispositions fiscales de la loi de finances de l'année en cours. Elle porte sur des dispositions modifiées du code général des impôts : l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; l'impôt sur les sociétés ; les dispositions diverses ; les droits d'enregistrement ; la taxe immobilière. Il s'agit aussi des dispositions modifiées des textes non codifiés se rapportant à la TVA ; les droits d'accises ; la redevance audiovisuelle ; les taxes sur les jeux de hasard et d'argent ; taxe unique sur les salaires ; taxe sur les transferts de fonds.

Quant aux dispositions nouvelles, elles concernent la taxe sur les emballages non récupérables ; les régimes fiscaux au titre des conventions d'établissement ; les activités éligibles aux avantages de la charte des investissements ;

la révision des conventions d'établissement en cours de validation. Selon le directeur général des Impôts et des Domaines, Ludovic Itoua, l'objectif visé par cette campagne est d'apporter une compréhension limpide des nouvelles dispositions fiscales, afin d'éviter les interprétations diverses, prévenir les contentieux fiscaux inutiles, promouvoir le civisme fiscal et la bonne application de la loi. Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de doter le Trésor public des ressources nécessaires à la conduite de l'action gouvernementale.

Concernant les modifications apportées par cette loi, elles touchent tant le code général des impôts que les textes non codifiés et la parafiscalité. « Aux cadres et agents de l'administration fiscale, au titre de cette année 2025, les attentes du gouvernement en matière de recettes fiscales s'élèvent à 894, 331 milliards FCFA. L'atteinte par nous de cet objectif passe nécessairement par le renforcement de la confiance vis-à-vis des contribuables et des investisseurs ; l'élargissement de l'assiette ; la sécurisation des recettes ; la promotion du civisme fiscal ; la



lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ; le traitement des dossiers contentieux dans les délais raisonnables ; le suivi du recouvrement des créances fiscales. Tout ceci passe naturellement par la maîtrise du fichier des contribuables, condition sine qua non », a circonscrit le directeur général. S'adressant aux contribuables, Ludovic Itoua a rappelé que l'administration fiscale attendait d'eux le respect du calendrier fiscal en matière de déclaration, de paiement des im-

pôts, des droits et taxes.

Le conseiller à l'administration fiscale du ministre chargé des Finances a, de son côté, rappelé que la vulgarisation des dispositions fiscales de la loi de finances 2025 donne une occasion particulière de rapprochement du contribuable à l'administration. Elle permet, a souligné François Moundzéo, à toutes les parties prenantes d'échanger et s'approprier l'interprétation officielle des dispositions fiscales y relatives. « Ayant pris connaissance,

Les officiels Adiac d'une part, de l'instruction n°365 du 7 mars 2025 portant application des dispositions fiscales de la loi de finances pour l'exercice 2025 et, d'autre part, de la circulaire 0024 du 14 février 2025 et au regard des préoccupations qui ont été partagées par certains opérateurs économiques avertis, il paraît nécessaire d'apporter, dans les jours à venir, les clarifications sur certaines notions », a-t-il rappelé.

Parfait Wilfried Douniama

INDUSTRIE LAITIÈRE

Le géant turc STK MAKINA s'installe au Congo

La République du Congo franchit une nouvelle étape dans sa politique de diversification économique avec la signature d'un mémorandum d'entente entre le gouvernement congolais et le groupe industriel turc STK MAKINA. Cela annonce l'implantation prochaine d'une usine de fabrication de produits laitiers à Pointe-Noire.

À l'issue de plusieurs réunions préparatoires entre les équipes techniques congolaises et les représentants de STK MAKINA, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a reçu en audience le patron directeur général du groupe turc, Sabri Ticelli. Cette rencontre, tenue le 3 mai dernier à Brazzaville, a été sanctionnée par la signature officielle d'un mémorandum d'entente, scellant ainsi la volonté ferme des deux parties de collaborer dans le domaine agro-industriel.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique du Plan national de développement 2022-2026, qui mise sur l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) pour stimuler la transformation locale et réduire la dépendance aux importations. Déjà en 2024, le ministre congolais avait présenté les opportunités d'affaires du pays dans plusieurs forums internationaux, attirant l'attention de partenaires venus d'Inde et de



Les deux parties après la signature du mémorandum d'entente Adiac

sormais de Turquie. L'usine de produits laitiers que STK MAKINA entend installer intégrera un fort contenu local. Outre la transformation de lait

en poudre importé, le groupe prévoit de mettre en place une stratégie de collecte du lait issu du cheptel bovin congolais, répondant à la fois à la de-

mande nationale et aux marchés sous-régionaux. Une démarche qui promet de dynamiser la filière laitière, de créer des emplois et de structurer une chaîne

de valeur agricole durable.

Dans l'immédiat, deux actions concrètes ont été convenues : une visite prochaine des installations de STK MAKINA par les techniciens du ministère congolais, et un engagement du gouvernement à fournir tout le soutien technique et institutionnel nécessaire pour lancer le projet dans un délai maximum de 18 mois.

Notons que ce partenariat stratégique entre Brazzaville et Ankara traduit la confiance des investisseurs internationaux dans le potentiel industriel du Congo, et marque une étape décisive dans la concrétisation des ambitions de développement portées par les autorités congolaises. Ce partenariat stratégique entre Brazzaville et Ankara traduit la confiance des investisseurs internationaux dans le potentiel industriel du Congo, et marque une étape décisive dans la concrétisation des ambitions de développement portées par les autorités congolaises.

Rude Ngoma

ENVIRONNEMENT

Le Congo sera présent à la COP 30 au Brésil

La représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo, Chantal Umutoni, a échangé avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, sur la participation d'une délégation des jeunes congolais à la COP30 qui aura lieu le 21 novembre 2025 à Belém au Brésil.

La diplomate onusienne était venue présenter ses adieux au ministre et dresser le bilan de la collaboration de l'institution qu'elle a représentée. Elle a également profité de l'occasion pour insister sur la participation active des jeunes à la préservation du Bassin du Congo, à leur participation à la COP 30 ainsi que la création des projets de jeunes pour le développement durable.

Les deux personnalités ont examiné minutieusement les programmes réalisés ainsi que ceux en cours d'accomplissement. Cette rencontre, marquée par une forte charge symbolique et émotionnelle, a été l'occasion pour les deux personnalités de revenir sur plusieurs années de la fructueuse collaboration centrée sur l'engagement des jeunes en faveur de la préservation de l'environnement.

Les deux responsables ont souligné l'importance de la place qu'occupe la jeunesse congo-

laise dans les enjeux environnementaux, en particulier lors du sommet des trois bassins forestiers, où les jeunes ont été mis à l'honneur à travers des villages thématiques et des tables rondes. Leur implication s'est également fait sentir lors de la COP 28 aux Emirats arabes unis à Dubaï en 2023, où une délégation active de jeunes congolais a pris part aux négociations internationales et aux débats sur l'avenir climatique. « *Même si je pars, la collaboration ne s'arrête pas là, elle va continuer et j'espère qu'elle va même devenir plus importante et plus solide. Dans l'avenir, on va pouvoir apporter un appui à la ministre pour l'élaboration de la contribution nationale déterminée. Nous avons pu mobiliser deux fronts pour aider le fonctionnement du comité de pilotage et aussi l'expertise technique internationale et locale au Congo. Et le deuxième point au courant*

de l'année, je pense aussi que c'est de préparer la participation des jeunes à la COP 30 de Belém au Brésil », a indiqué Chantal Umutoni, représentante résidente de l'Unicef au Congo.

Cette dynamique s'est concrétisée à travers la signature par la ministre Arlette Soudan-Nonault de la déclaration du gouvernement pour les enfants dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, un engagement fort qui place la protection des enfants et des jeunes au cœur de l'agenda climatique national. Profitant de cette occasion, la ministre Arlette Soudan-Nonault a remis un présent symbolique à Chantal Umutoni en témoignage et en reconnaissance pour son engagement, son action auprès des jeunes congolais. « *J'ai été très émue par la signification du présent, la famille, le groupe, l'amitié, on est ensemble, mais surtout*



Remise du don à la représentante de l'Unicef/Adiac

aussi avec le bois précieux du Congo qui est superbe, très joli. C'est un présent que je vais garder jalousement avec moi. Il va toujours me rappeler les bons moments, la bonne collaboration et, surtout, l'appui continu sans faille que j'ai eu de la part du gouvernement congolais », a signifié la diplomate onusienne. Pour la continuité et le renforcement des acquis, Chantal Umutoni a exprimé l'appui de l'Unicef à la ministre Arlette Soudan-Nonault pour la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national. Ce soutien se déclinera en deux

axes : d'une part, le renforcement du comité de pilotage et le recours à une expertise technique, tant internationale que locale, d'autre part, la préparation de la jeunesse congolaise à une participation active à la Cop 30, prévue à Belém au Brésil. Les deux personnalités ont convenu à l'élaboration et la signature prochaine d'un plan de travail destiné à renforcer les projets dédiés à la jeunesse pour le développement durable et à initier les jeunes aux principes, méthodes et pratiques de cette transformation essentielle pour l'avenir de la planète.

Fortuné Ibara

TRIBUNE

Compétences de vie et employabilité pour la jeunesse

La jeunesse fait l'objet de toutes les attentions à travers le monde d'autant plus qu'elle peut constituer un atout ou un défi économique et social. Nombreux sont les pays qui œuvrent à mettre en place des politiques et programmes susceptibles de produire les fruits de ce dividende démographique avec l'appui du système des Nations unies.

La stratégie Jeunesse 2030 lancée par le secrétaire général des Nations unies en 2018 reconnaît le rôle essentiel des jeunes dans la promotion de sociétés durables, inclusives et pacifiques, ainsi que l'importance de leur engagement dans les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision, y compris à l'ONU.

Alignée sur la réforme des Nations unies, cette stratégie garantit une approche coordonnée du travail de l'ONU en faveur de la jeunesse et de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Elle est actuellement implémentée par 55 entités des Nations unies et 132 équipes de pays des Nations unies dans le monde. Des préoccupations en lien avec l'agenda 2063 de l'Union africaine duquel découle la Charte africaine de la jeunesse, le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse et la Décision de Malabo sur l'autonomisation des jeunes.

En République du Congo, l'année 2024 a été proclamée « Année de la jeunesse » par le chef de l'État et mise en œuvre par le gouvernement. En réponse à cet appel



et s'appuyant sur le Plan-cadre des Nations unies pour l'assistance au développement (UNDAF révisé) 2022-2026, les agences des Nations unies ont défini six pôles d'action prioritaires avec des interventions correspondantes identifiées en concertation avec un groupe de jeunes, afin de garantir leur pertinence et leur ancrage dans les réalités de la jeunesse du pays. Il s'agit de (1) Développement des compétences de vie ; (2) Services de santé pour les ados et jeunes ; (3) Employabilité ; (4) Délinquance juvénile ; (5) Politique nationale de la jeunesse et (6) Mobilisation des partenaires au développement. Parmi ces pôles, compétences de vie et

employabilité occupent une place centrale. Les compétences de vie englobent un ensemble de savoir-être et de compétences transversales – telles que la communication, la pensée critique, la gestion des émotions ou la confiance en soi – qui permettent aux jeunes de faire face aux défis du quotidien, de s'adapter aux mutations du monde du travail et de prendre des décisions éclairées.

L'employabilité, quant à elle, fait référence à la capacité d'un individu à accéder à un emploi, à s'y maintenir et à évoluer dans sa carrière, tout en s'adaptant aux changements du marché du travail. Elle repose sur l'acquisition de compétences

techniques et professionnelles, mais également sur l'apprentissage tout au long de la vie. Or, si les compétences techniques sont indispensables, elles ne suffisent plus : les employeurs recherchent aussi des aptitudes humaines et comportementales – autrement dit, des compétences de vie – encore trop souvent insuffisamment développées chez de nombreux jeunes. Ces deux dimensions sont donc étroitement liées.

Les résultats encourageants obtenus dans ces deux domaines par le Système des Nations unies et la Banque mondiale ont été présentés au ministre de la Jeunesse par l'Équipe pays en début d'année. Aussi, les deux parties se sont-elles accordées pour signer et mettre en œuvre un Plan de travail annuel pour la jeunesse en 2025. Les interventions clés PTA devraient porter, entre autres, à l'appui à l'opérationnalisation du centre de réinsertion d'Aubeville, la finalisation de la politique nationale de la jeunesse et l'élaboration d'un référentiel des compétences pour les adolescents et jeunes surtout ceux en dehors de l'école. Ces actions constituent un pas important vers une meilleure inclusion des jeunes dans le développement du pays. Il s'agira désormais de capitaliser les acquis, de les renforcer à l'échelle nationale, et d'assurer leur pérennisation, pour que la jeunesse congolaise puisse pleinement jouer son rôle de moteur de transformation.

Abdourahmane Diallo
Coordonnateur Résident des Nations unies

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le projet Erasmus+ présenté aux étudiants et enseignants

Le ministère de l'Enseignement supérieur, en partenariat avec la délégation de l'Union européenne au Congo, a organisé, le 6 avril, la première session d'information sur le projet Erasmus+. L'objectif est de renforcer l'accompagnement des candidats potentiels aux offres d'opportunités de ce programme.

L'activité ayant rassemblé plusieurs participants issus des universités publiques et privées, des institutions de recherches, des enseignants-chercheurs et étudiants a permis de présenter les opportunités offertes par Erasmus+ pour la période 2021-2027. Il a été question d'informer les participants sur les priorités, les actions et les moyens de financements de ce programme ; de présenter les modalités de candidatures et les critères d'éligibilité; de renforcer les capacités des établissements d'enseignement et des organisations congolaises à monter des projets Erasmus+ tout en créant des espaces d'échanges entre les parties prenantes nationales afin de favoriser des partenariats à l'échelle internationale.

Dans son allocution d'ouverture, la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a souligné l'importance de ce type de programme pour les professionnels d'universités et les étudiants congolais

qui tirent profit des opportunités qu'offre l'Union européenne (UE) de poursuivre leur formation académique à l'étranger. « Les sociétés révèlent le fait que tant que vous vivez en cercle fermé, vous n'avez pas la possibilité d'acquérir le maximum de connaissances. Ce programme Erasmus va permettre d'améliorer qualitativement le niveau de connaissance aussi bien pour les étudiants que les enseignants. C'est pour le système d'enseignement supérieur de notre pays une possibilité fantastique. Nous sommes un pays francophone et, jusque-là, la France et certains Etats étaient nos partenaires privilégiés, mais avec le programme Erasmus+, nous avons une ouverture sur les universités des 27 Etats de l'UE. Nous mettons en œuvre lentement ce programme qui pourtant est vieux de 35 ans et sûrement elle porte ses fruits », a-t-elle indiqué.



La ministre expliquant le projet Erasmus+Adiac

La ministre a, par ailleurs, souligné que cette séance de formation s'impose dans la mesure où, depuis le lancement du programme, il y avait des difficultés liées à l'information. Les conditions et les procédures n'étaient pas comprises. « C'est pour cela qu'il y a non seulement des présentations théoriques, mais aussi un partage d'ex-

périence. C'est un moment phare qui permettra d'accéder à la bourse Erasmus+. Il nous permettra de constater que les chercheurs et étudiants pourront être plus nombreux à postuler pour cette bourse, car seule une jeunesse bien formée sera en mesure de contribuer au développement de notre pays », a expliqué la

ministre.

De son côté, Anne Marchal, ambassadeur de l'UE et promoteur du programme Erasmus+ au Congo, a rappelé l'engagement de son institution à soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Pour le promoteur, ce projet est un véritable levier de transformation, Il finance la mobilité académique et soutient les projets de coopération entre le Congo et l'UE dans plusieurs domaines.

A noter que dans l'enseignement supérieur, Erasmus+ encourage fortement la mobilité physique et hybride des étudiants indépendamment de la filière et du cycle d'études. Il offre également des opportunités de développement professionnel à l'étranger au personnel enseignant et administratif, tout en facilitant la participation des professionnels du monde du travail aux formations dans les établissements d'enseignement supérieur.

Jean Pascal Mongo-Slyhm,
(stagiaire)

PROGRAMME STAGI

Des centaines de jeunes congolais bénéficient des stages

Le ministère en charge de la Formation qualifiante et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont lancé, le 6 mai, à Brazzaville le programme Stagi, une initiative de facilitation d'insertion professionnelle via les stages et d'encadrement sur la valorisation des jeunes diplômés en quête d'emploi.

La première cohorte de la génération Stagi vient d'être lancée dans le monde du travail. A travers ce programme, 50% des jeunes inscrits seront déployés au fur et à mesure en stage au niveau des entreprises du secteur privé, des établissements paraétatiques, des ONG et des agences du système des Nations unies. L'autre moitié, conformément aux critères du programme, bénéficiera d'un coaching pour la recherche de l'emploi afin de les aider à prendre conscience de leurs forces et les outiller dans la recherche active de l'emploi. A cet effet, le Pnud s'engage à accueillir 100 stagiaires à raison de 25 par trimestre.

La concrétisation de ce programme est le fruit de la collaboration entre le Pnud, le ministère en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi ainsi que le programme des volontaires des Nations unies et le secteur privé à travers les unions patronales et interprofessionnelles du Congo. « Je suis très heureux d'être retenu par ce programme. Il y a de bonnes perspectives, car c'est vraiment difficile de trouver un emploi malgré nos compétences.

Aujourd'hui, je me sens confiant et j'ai l'impression que les portes s'ouvrent enfin. Merci beaucoup au gouvernement et au Pnud », a indiqué un jeune diplômé sans emploi qui passera son premier stage au Pnud.

Stagi s'inscrit comme un outil de l'année nationale de la jeunesse. Ce programme innovant et ambitieux est conçu pour servir de passerelle vers l'emploi, servir de tremplin permettant aux jeunes de se lancer dans une carrière avec leurs aspirations. Chaque stage est conçu pour favoriser la montée en compétences du bénéficiaire et, en réponse aux besoins du marché du travail.

Ce programme consiste d'abord à identifier des talents à travers une base de données de jeunes diplômés dynamiques, ambitieux, prêts à prouver qu'ils sont porteurs de valeur ajoutée. Cette base de données Stagi se veut être une véritable pépite mise à jour régulièrement par appel à candidature pour recueillir la manifestation des intentions des jeunes diplômés en quête de leur première expérience.

Ensuite, ce programme est co-



Les participants à la cérémonie de lancement du programme StagiAdiac

crée et co-piloté entre l'Etat et le secteur privé. Le Pnud y apporte une expertise et des conseils techniques à la phase initiale de ce programme. Cette seconde composante est puissante en ce qu'elle combine les forces du secteur public, avec celles du secteur privé. Cette vision vise à créer de l'espace, de la place pour accueillir les jeunes diplômés.

Le dernier volet de ce programme consiste à suivre les jeunes après leur période de stage en les confiant à des coachs et encadreurs afin de leur ouvrir l'accès à

des contenus professionnalisants. « Tout cet accompagnement, chers jeunes, vous l'aurez compris, vise à vous permettre de mieux vendre votre compétence sur un marché de l'emploi qui est hyper compétitif. Au-delà de vous apporter un stage, je vous invite, chers jeunes, à considérer le programme Stagi comme une véritable plateforme de développement personnel, d'apprentissage et d'autonomisation à votre disposition. C'est un service qui continuera à fleurir et à donner l'espoir d'un

avenir radieux à tous les jeunes congolais diplômés, en quête d'emplois », a expliqué la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry.

Il sied de noter que cette activité de lancement du programme Stagi a été patronnée par le ministre Hugues Ngouélondélé. Par la même occasion, plusieurs partenariats et conventions de stage ont été signés entre des structures du secteur privé et étatique afin de garantir le bon déroulement de cette initiative innovante.

Rude Ngoma



AVIS DE RECRUTEMENT AGENTS DE TERRAIN PROJET GAVI

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet GAVI EPI Technival Assistance en République du Congo, Catholic Relief Services (CRS) est à la recherche de huit (8) agents de terrain compétents et motivés qui seront recrutés en tant que prestataires dans les départements de Pointe-Noire, Likouala, Sangha et des Plateaux afin de renforcer le suivi administratif et financier au niveau des structures de santé.

Rôles et principales responsabilités, sans s'y limiter :

- Assurer un contact régulier avec les aires de santé à la suite de la mise à disposition des fonds par CJID pour la réalisation des stratégies avancées et mobiles.
- Dresser une liste des dates de début et de fin de chaque activité auprès de SR
- Organiser la collecte des pièces justificatives après la réalisation de chaque activité : TDR, rapport d'exécution de l'activité, rapport de réunion, listes des présences, états de paiement, note de service désignant les équipes de terrain, factures (achat carburant ou location moto ou pirogue, etc.)
- Vérifier la conformité des pièces collectées par rapport aux fonds versés au CSI et exigences du projet.
- Faire signer un cahier de transmission des pièces au niveau de chaque CSI/DS/DDSSa, en présence de l'assistant comptable ou du chef d'antenne.

Qualifications de base requises :

- Diplôme BAC ou BAC + 2 dans les domaines de l'administration, de la gestion, de la santé publique ou équivalent.
- Minimum un an d'expérience dans la collaboration avec les structures de santé, de préférence dans un projet de santé communautaire ou de vaccination.

Le dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail / attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le 16 mai 2025 à l'adresse électronique suivante : cg_hr@crs.org avec comme objet du message : « Agent(e) de terrain – Suivi Administratif et Collecte de Pièces Justificatives » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

NÉCROLOGIE



Les enfants Ndzakaka, Véronique Ndzakaka, Rock Ndzakaka, Sosthène Ndzakaka, Charlem Léa Itoua Legnoki, les familles, Makondzo et Dimi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès de leur mère, tante, fille et sœur, Jeanne Makondzo Ngala, survenu le 5 mai à l'hôpital de Loandjili à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au quartier Vindoulou arrêt (agence Océan du Nord).

A Brazzaville, la veillée est organisée au n°55, rue Saint-Paul à Talangai.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ousmane Aminata, je désire être appelé désormais Dicko Ami. Toutes personnes justifiant d'un intérêt légitime pourront s'opposer dans un délai de trois (03) mois.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



ALLEMAGNE

L'Afrique au centre du contrat de coalition du nouveau gouvernement

Le nouveau gouvernement allemand veut mener «une politique africaine qui soit à la hauteur de l'importance stratégique de l'Afrique».

Friedrich Merz, le leader des conservateurs (CDU/CSU), est devenu le 6 mai le nouveau chancelier allemand. Il promet de «faire avancer» l'Allemagne en ces temps «de grande incertitude». La veille, il a paraphé le contrat de coalition de son nouveau gouvernement, une alliance entre la CDU/CSU dont il est le leader, et Lars Klingbeil, le leader des sociaux-démocrates du SPD. La feuille de route plaide pour la réduction de l'immigration illégale, thème phare de la campagne électorale, ainsi que de politique étrangère et de relations commerciales. A la page 11 du document qui en fait un peu moins de 150, il est évoqué de l'Afrique : « Dans le cadre

d'une nouvelle stratégie pour l'Afrique, il convient de préparer le renforcement de nos relations commerciales avec les États africains». Le contrat prévoit de «ratifier encore en 2025» les accords de partenariat économique introduits par le gouvernement précédent au Bundestag, la chambre basse du Parlement, avec la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun et plusieurs pays de la Sadc.

Objectif : contrer «l'influence russe et chinoise» en Afrique
L'Afrique revient dans un autre chapitre consacré à la politique étrangère du nouveau gouvernement. On peut lire : «Nous voulons une politique afri-

caine qui soit à la hauteur de l'importance stratégique de l'Afrique». Ensuite, la grande coalition ambitionne de contrer «l'influence russe et chinoise en Afrique», soulignant l'importance de l'Union africaine comme partenaire. L'Allemagne s'engage aussi à «soutenir la mise en œuvre de la zone de libre-échange africaine [avec] un accent particulier sur la stabilisation du Sahel et de la Corne de l'Afrique», particulièrement dans la lutte contre le terrorisme et les causes de l'émigration. La migration aura été l'un des principaux thèmes de la campagne électorale. Le contrat de coalition entend poursuivre les contrôles fixes aux frontières instaurées

sous le précédent gouvernement, mais qui ne peuvent avoir lieu qu'en cas de menace pour le pays et de façon temporaire. Plus polémique, la volonté de refuser l'entrée au territoire allemand à certaines personnes, même à des demandeurs d'asile. Des refolements qui auraient donc lieu «en concertation» avec les pays voisins de l'Allemagne. A noter que Berlin fait partie de l'espace Schengen.

Rétropédalage pour la réforme de la naturalisation

«La question de savoir si l'Allemagne pourrait déclarer une situation d'urgence afin de ne plus devoir appliquer ce droit européen est contro-

versée. L'existence d'une telle situation d'urgence dans la situation actuelle n'est pas définitivement établie», écrit le journal Tagesschau. L'Allemagne connaît une baisse de demandes d'asile. Aussi le nouveau gouvernement veut-il limiter le regroupement familial. Ainsi, les personnes qui ne bénéficient que d'une protection subsidiaire ne pourront pas faire entrer leurs familles en Allemagne pendant deux ans. Enfin, Berlin devrait revenir sur la récente réforme de la naturalisation, qui avait fait passer le délai de demande de la nationalité allemande à trois ans de résidence. Ce délai doit repasser à cinq ans.

Noël Ndong

BÉNIN

Ouverture 2^e Forum africain pour la recherche et l'innovation

La 2^e édition du Forum africain pour la recherche et l'innovation (FARI-2025), visant à améliorer la compréhension du public sur le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans le développement socio-économique, s'est ouverte lundi à Cotonou.

Sur le thème «Jeunesse africaine, innovation et entrepreneuriat : construire un avenir durable», le forum est organisé en partenariat avec les Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Banque africaine de développement (BAD).

«Ce salon offre un espace de présentation des résultats de la recherche et des découvertes technologiques des chercheurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest», a indiqué Alassane Seidou, représentant du président béninois à la cérémonie d'ouverture.

Selon M. Seidou, qui est également ministre de l'Intérieur et de la

Sécurité publique, l'événement permettra à plus de 75 startups issus de l'espace de la CEDEAO d'exposer leurs inventions et de connecter avec les investisseurs. Avec des expositions, panels, sessions de réseautage et conférences, plus de 20 000 visiteurs découvriront une Afrique créatrice et scientifique entièrement tournée vers le futur, a-t-il ajouté. «Le développement ne se décrète pas, il se construit, et se cultive. C'est à travers la science et la recherche que notre continent surprendra le monde en se hissant au rang des puissances émergentes du savoir et de la création», a-t-il souligné.

«Le développement ne se décrète pas, il se construit, et se cultive. C'est à travers la science et la recherche que notre continent surprendra le monde en se hissant au rang des puissances émergentes du savoir et de la création»,

La Tunisie ne tolère pas qu'une partie de son territoire soit placée en dehors de sa législation

«Aucun Etat au monde ne tolère qu'une partie de son territoire soit placée en dehors de sa législation et de sa souveraineté», a déclaré lundi le président tunisien Kaïs Saïed en ajoutant que son «pays se refuse d'être un point de transit ou un lieu d'installation pour les migrants irréguliers».

Lors d'une réunion au palais présidentiel de Carthage avec Amy Pope, directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a rapporté mardi la présidence tunisienne, il a insisté sur le fait que l'amplification du fléau de l'émigration irrégulière «s'avère assez loin d'être un phénomène innocent», pointant du doigt certains réseaux criminels impliqués dans le trafic d'êtres humains et d'organes sur le continent africain et la rive nord de la Méditerranée.

D'après M. Saïed, «il est étrange de voir des milliers de personnes, dont des femmes enceintes ou des personnes portant des nourrissons dans leurs mains, parcourant des milliers

de kilomètres à destination de la Tunisie sans qu'il n'y ait de planification criminelle au préalable». Pour leur part, les autorités tunisiennes ont veillé à garantir toutes les conditions nécessaires pour la réussite du processus d'évacuation des camps de migrants irréguliers et que ces opérations soient menées dans le respect total des dispositions du droit humanitaire et, surtout, «selon les nobles valeurs éthiques et morales», a assuré Kaïs Saïed.

Il a par ailleurs appelé l'OIM à faire davantage d'efforts pour rendre plus fluide le retour volontaire des émigrés irréguliers dans leur pays avec l'appui financier nécessaire pour un retour en toute sécurité.

CAMEROUN

Ouverture des états généraux sur la gestion des déchets pour trouver des solutions durables

Les états généraux sur la gestion des ressources en déchets urbains ont été ouverts lundi à Yaoundé, la capitale du pays, pour trouver des solutions durables pour des villes propres, a rapporté la Crtv, le média d'Etat.

Co-organisées par le ministère de l'Habitat et du développement urbain et celui de la Décentralisation et du développement local du pays, ces assises réunissent le gouvernement, les communes et les experts en urbanisme pour analyser les causes de l'insalubrité récurrente en milieu urbain.

Les travaux se tiennent dans un contexte où la gestion des déchets constitue un défi dans les villes camerounaises. D'après les chiffres officiels, le Cameroun produit 6 millions de tonnes de déchets par an.

A Yaoundé et Douala, les deux plus grandes villes du pays où la situation est particuliè-

rement préoccupante, «le taux de collecte des déchets est respectivement de moins de 50% et moins de 70%», a révélé à l'ouverture des travaux, la ministre de l'Habitat et du Développement urbain, Célestine Ketcha Courtès.

Malgré des dispositifs à l'instar des droits d'accises, l'insalubrité persiste, en raison principalement de l'insuffisance des financements destinés à la gestion des déchets. Les travaux de deux jours visent à formuler des solutions durables pour des villes propres.

Xinua

ELECTION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'UNESCO

Firmin Edouard Matoko reçu par la ministre Lydie Pongault



Lydie Pongault et Firmin Edouard Matoko lors de la visite de courtoisie du 7 mai 2025

En guise de la stratégie électorale en soutien du candidat de la République du Congo au poste de directeur général de l'Unesco, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a reçu Firmin Édouard Matoko.

Mercredi 7 mai, une séance de travail a permis à Firmin Édouard Matoko de présenter à la ministre le point d'étape de la campagne électorale de l'Unesco. En substance, il a exprimé sa volonté de venir rendre compte aux autorités congolaises de l'évolution des actions menées quelques jours après son audition par le Conseil exécutif de l'Unesco. Rien a filtré à l'issue de cette visite de courtoisie.

Marie Alfred Ngoma

RDC/RWANDA

L'envoyé spécial de Trump II salue le dépôt des projets d'accord de paix

L'envoyé spécial du président américain pour l'Afrique a salué la réception par Washington des projets d'accord de paix transmis par la République démocratique du Congo et le Rwanda.

Pour Massad Boulos, il y voit « une étape importante vers le respect des engagements » pris dans la Déclaration de principes et affirme compter sur « leur engagement continu en faveur de la paix ». Une reconnaissance diplomatique qui intervient dans un contexte de tensions persistantes dans l'Est congolais, sur fond d'agression rwandaise documentée et de crise de confiance entre les deux capitales. Il a exprimé sa satisfaction après le dépôt des projets d'accord de paix entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, un geste considéré comme une avancée significative dans le processus de réconciliation entre les deux pays. Il a salué « le projet de proposition de paix » reçu des deux parties, soulignant qu'il s'agissait d'une étape clé pour le respect des engagements pris dans la Déclaration de principes. Ce texte, qui engage les États concernés à œuvrer pour la paix et la sécurité dans la région, avait été signé dans le cadre de négociations internationales visant à apaiser les ten-

sions historiques et récurrentes entre Kinshasa et Kigali.

« Je compte sur l'engagement continu de la RDC et du Rwanda en faveur de la paix », a déclaré l'envoyé spécial, rappelant l'importance de maintenir la dynamique amorcée pour stabiliser la région des Grands Lacs. Ce message intervient à un moment crucial, après des mois de discussions bilatérales entre les deux gouvernements, mais aussi en pleine tension géopolitique dans la région, exacerbée par l'appui avéré du Rwanda aux rebelles de l'AFC/M23. Le contexte de cette annonce rappelle les efforts diplomatiques qui ont marqué les relations entre les deux voisins au cours des dernières décennies. Depuis la fin de la guerre du Congo en 2003, marquée par l'implication de plusieurs pays, dont le Rwanda, la RDC et le Rwanda ont connu des périodes de rapprochement et de crispation. Les relations ont été particulièrement tendues au cours des dernières années, avec des évidences documentées, notamment en ce qui

concerne l'agression rwandaise sous couvert de ses supplétifs de l'AFC/M23.

L'accord de paix en discussion, bien que perçu comme une avancée, devra encore faire face à des défis considérables. L'optimisme reste prudent face aux incertitudes sur le terrain, où la confiance mutuelle entre Kinshasa et Kigali est fragile. Les projets d'accord devront être ratifiés et leur mise en œuvre suivie de près, avec des garanties pour la protection des populations civiles, et un véritable contrôle des frontières et des zones sensibles par les deux gouvernements. Cette dynamique de paix, soutenue par des acteurs internationaux, représente un test majeur pour la diplomatie régionale et la capacité de la communauté internationale à influencer sur des accords de paix durables dans des contextes de conflits aussi complexes et prolongés. Si le processus aboutit, il pourrait marquer un tournant dans les relations entre la RDC et le Rwanda, mais aussi dans la stabilité du sous-continent africain.

Noël Ndong

Du 9 mai au 13 juin 2025

L'EUROPE EST EN FÊTE !

Aux côtés de ses Etats membres, de l'IFC de Brazzaville, des artistes et pour la toute première fois, de l'IFC de Pointe-Noire la délégation de l'Union européenne, lance un mois de célébration dans un double contexte très spécial :

- le 75^{ème} anniversaire de la Déclaration de Schuman, texte fondateur de la construction européenne.
- le 25^{ème} anniversaire du Sommet Union africaine-Union européenne, événement de haut niveau qui permet tous les trois ans, aux dirigeants africains et européens de se retrouver et de faire le point sur leur partenariat.

Autour de ces deux événements majeurs, un riche programme d'activités, ponctué de moments de célébration, de réflexion, de réseautage et de partage d'expériences a spécialement été élaboré à votre intention.

Venez nous retrouver autour de table-rondes, projections de cinéma, panels, cartes blanches, performances artistiques, informations sur les bourses du programme Erasmus, retrouvailles entre jeunes, défilés de mode, sessions de réseautage, animations, quizz et bien plus encore !

Et dès ce vendredi 9 mai, à 10h30, rejoignez-nous massivement à l'IFC pour l'ouverture officielle du MOIS DE L'EUROPE !

Vous voulez en savoir plus sur ces activités et être de la partie ? Un seul geste : scannez le code QR et accédez à l'ensemble de la programmation !



PARTAGEZ. RELAYEZ. PARTICIPEZ.

Ensemble pour une prospérité partagée

Global Gateway

**CÉLÉBRONS LE MOIS DE L'EUROPE
ET LE PARTENARIAT UE-CONGO/UE-UR**

**OUVERTURE OFFICIELLE
DU MOIS
DE L'EUROPE**

10h30-13h - Table-ronde
« L'Europe et l'Afrique face aux enjeux du monde actuel »
Institut français du Congo

15h-16h - Art urbain
Dévoilement de la fresque du partenariat UE-Congo
Siège de la délégation

18h00-20h30 - Cinéma
Ouverture du festival du film européen/africain avec :
« L'histoire de Souleymane »
Institut français du Congo

SCANNEZ CE
CODE QR ET
DECOUVREZ TOUT
LE PROGRAMME
DU MOIS DE
L'EUROPE !

ENTREE LIBRE

COMMÉMORATION DU 9 MAI

L'ambassadeur russe Ilias Iskandarov salue la présence du Congo

La célébration de la victoire sur l'Allemagne nazie se déroulera le 9 mai à Moscou. Prélude à cet événement, l'ambassadeur de Russie a organisé mardi à Brazzaville une réception au cours de laquelle il a salué la présence du président Denis Sassou N'Gusso dans la capitale russe pour cette commémoration historique.

« La décision du président congolais d'honorer la mémoire des héros tombés au combat et de partager avec nous le triomphe de la victoire sur le fascisme suscite le plus profond respect et un sincère sentiment envers lui et le peuple congolais », a déclaré le diplomate russe lors d'une allocution de circonstance en présence de plusieurs diplomates et du ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les anti-valeurs, Gilbert Mokoki, représentant le gouvernement. Plusieurs autres chefs d'Etat et de gouvernement prendront part à cette commémoration sur la place Rouge à Moscou le 9 mai. Selon le diplomate Ilias Iskandarov, la journée de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie unit différentes générations et diverses nations. « Nous avançons en nous appuyant sur nos traditions



L'ambassadeur donnant lecture de son mot de circonstance

formées pendant des siècles, en manifestant un grand respect pour l'histoire et la culture des autres peuples et pays, et nous sommes convaincus qu'ensemble, nous serons capables d'assurer un avenir libre, sûr et paisible à la planète », a-t-il déclaré.

En exprimant une profonde gratitude aux volontaires de la « France libre » dont le quartier général était basé à Brazzaville, Ilias Iskandarov a précisé que la Russie n'a jamais minimisé de l'aide apportée par les alliés y compris la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Pour la sauvegarde de la paix, « La Russie, qui a toujours été et restera un partenaire fiable et fidèle à ses alliés, fera tout afin d'éviter un affrontement mondial mais en même temps elle ne permettra à personne de la menacer », a-t-il conclu.

Rominique Makaya



Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 5.000.000.000 FCFA
 Entreprise régie par le code CIMA et l'acte Uniforme OHADA
 Siège social : Boulevard Denis SASSOUS NGUOSSO
 Centre-ville B.P. 13237
 Brazzaville - République du Congo

COMMUNIQUE DE PRESSE AMC ASSURANCES Assemblée Générale Ordinaire Avis de convocation

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le **Samedi 10 Mai 2025 à Brazzaville**. Cette Assemblée se tiendra au siège social d'AMC Assurances à partir de **10h00**.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approbation desdits états financiers et quitus aux Administrateurs ;
- 2- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 3- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs ;
- 4- Texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale ;
- 5- Pouvoirs pour formalités.

Fait à Brazzaville, le 29 Avril 2025



MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
 PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE
 UNITE DE GESTION DU PROJET
 Financement BIRD N° 9686-CG



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° 005/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025
APPEL D'OFFRES POUR FOURNITURES
 (Processus à deux enveloppes)

Appel d'Offres N° CG-015-PASEL-FNT-25

Projet : Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)

Acheteur : Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

Pays : République du Congo

Intitulé du marché : Fourniture, installation et mise en exploitation de 26 000 compteurs intelligents et des équipements associés pour la création d'une plateforme de gestion des grands clients

Prêt BIRD N°9686-CG

Emis le 07 mai 2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, d'installation et mise en exploitation de 26 000 compteurs intelligents et des équipements associés pour la création d'une plateforme de gestion des grands clients. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire. »

2. Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir, installer et mettre en exploitation 26 000 compteurs intelligents, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de protection des recettes (PPR) visant à surveiller systématiquement à travers une infrastructure de comptage avancée (AMI) la consommation des 26 000 plus gros clients (tous approvisionnés en HT, MT et BT avec une consommation mensuelle supérieure à 1 000 kWh). Le lieu de destination finale des fournitures objet de la commande est le siège de la société E²C situé à Brazzaville, République du Congo.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale édition de septembre 2023, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, durant les heures de bureau de lundi à vendredi de 8H00 à 16H00 heures locales.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs

CFA. La méthode de paiement sera par chèque certifié ou virement bancaire au profit de :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)

N° Compte : 30011 00020 90000356454 05 (Banque Crédit du Congo)

6. Les offres devront être soumises en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse suivante au plus tard le 30 juin 2025 à 12H00 heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 30 juin 2025 à 12h30 minutes à l'adresse mentionnée ci-dessous. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Déclaration de Garantie de l'Offre conformément au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgateur des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

A l'attention du Coordonnateur du Projet

Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, Centre-Ville

Brazzaville-République du Congo,

Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07

Email : ugp.pasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 07 MAI 2025

Le Coordonnateur


 Olivier MAZABA NDELE



Le Soudan rompt ses relations avec les Emirats arabes unis

Le gouvernement soudanais a annoncé mardi qu'il avait rompu ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis (EAU) et rappelé son ambassadeur, affirmant que les EAU étaient un «Etat agresseur».

Le ministre de la Défense Yassin Ibrahim Yassin, s'exprimant sur une chaîne d'Etat, a accusé Abou Dhabi de violer par proxy la souveraineté du Soudan en se servant des Forces de soutien rapide (RSF).

Il a déclaré que cette décision était motivée par ce que le Soudan considère comme «le soutien militaire des Emirats arabes unis aux RSF», notamment en leur fournissant les armes sophistiquées utilisées lors des récentes frappes de drones et de missiles contre le port, l'aéroport et les centrales électriques de Port-Soudan. Dans le communiqué, le Sou-

dan a déclaré que l'escalade à Port-Soudan «menaçait la sécurité régionale et internationale, en particulier en mer Rouge», et a invoqué l'article 51 de la Charte des Nations unies pour réaffirmer le droit du Soudan à la légitime défense. Le Soudan a déclaré qu'il «se réservait le droit de riposter à l'agression par tous les moyens afin de préserver sa souveraineté et son intégrité territoriale».

Cette décision intervient dans le contexte de la guerre civile qui fait rage depuis deux ans entre l'armée régulière (SAF) et les RSF. Le conflit, qui a débuté en avril 2023, a été cau-

sé par des désaccords sur la transition du Soudan vers un régime civil. Les combats ont détruit de nombreuses villes et déplacé des millions de personnes.

Les Nations unies affirment que plus de la moitié des 46 millions d'habitants du Soudan - soit environ 25 millions de personnes - ont besoin d'une aide d'urgence, et l'état de famine a été confirmé dans plusieurs régions, comme le Darfour. Des groupes de défense des droits de l'homme affirment que des dizaines de milliers de personnes ont été tuées et qu'environ 15 millions de personnes ont été dé-

placées par le conflit.

Les Emirats arabes unis ont nié à plusieurs reprises les allégations soudanaises selon lesquelles ils auraient armé les RSF. Un responsable du ministère émirati des Affaires étrangères a déclaré à la Cour internationale de justice en avril que les allégations de complicité des EAU étaient «totalement infondées». Le Conseil de défense du Soudan a néanmoins qualifié les actions des Emirats arabes unis «d'acte d'agression manifeste», et a clairement indiqué que Khartoum riposterait en cas d'attaque. Aucune réponse immédiate n'a été si-

gnalée du côté des RSF.

Au niveau international, le récent bombardement de Port-Soudan a suscité la condamnation de l'Egypte et de l'Arabie saoudite, ainsi que l'inquiétude des Nations unies. Les organisations humanitaires ont averti que les attaques et les combats en cours aggravaient la crise au Soudan. La Croix-Rouge a souligné que les frappes intensives de drones et les coupures de courant renforçaient en outre une situation catastrophique, qui a déjà contraint des millions de personnes à fuir leur foyer.

Les vols ont repris à l'aéroport international de Port Soudan après des attaques de drones

L'Autorité de l'aviation civile du Soudan a annoncé la reprise des vols vers et depuis l'aéroport international de Port Soudan mardi soir après des heures de suspension causées par des attaques de drones.



De la fumée s'élève après une frappe de drone sur Port-Soudan, dans l'est du Soudan, le 6 mai 2025. (Ministère soudanais de la Culture et de l'Information/distribution via Xinhua)

Dans un communiqué, l'autorité a également demandé aux citoyens de contacter les bureaux de réservation des compagnies aériennes «pour reprogrammer leurs vols» après que les attaques ont contraint à annuler l'ensemble du trafic aérien plus tôt mardi. Selon des témoins oculaires, les frappes de drones ont touché des sites stratégiques de Port Soudan, une ville portuaire de l'est du Soudan sur la mer Rouge, notamment l'aéroport international, un hôtel situé

près du palais présidentiel temporaire et un port d'exportation de pétrole.

Bien qu'aucun groupe n'en a officiellement revendiqué la responsabilité, l'armée a accusé les Forces paramilitaires de soutien rapide (RSF) d'être à l'origine des attaques de drones qui ont commencé dimanche.

Selon le ministère soudanais de l'Energie et du Pétrole, les RSF ont lancé au cours des deux derniers jours des attaques de drones visant une

base aérienne militaire, un dépôt de carburant et des installations civiles. Le Soudan est plongé dans un conflit dévastateur opposant les forces armées soudanaises et les RSF depuis la mi-avril 2023, faisant des dizaines de milliers de morts dont le nombre exact reste inconnu. En outre, l'Organisation internationale des migrations estime que plus de 15 millions de personnes ont été déplacées du fait du conflit, tant au Soudan qu'à l'étranger.

L'UA et l'IGAD réaffirment leur «soutien indéfectible» à la stabilité et au développement du Soudan du Sud

L'Union africaine (UA) et le bloc est-africain de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont réaffirmé leur «soutien indéfectible» à la paix et au développement durable au Soudan du Sud.

Cette déclaration est survenue alors que le président de la Commission de l'UA Mahmoud Ali Youssouf effectuait lundi et mardi une visite officielle à Juba, la capitale du Soudan du Sud, en étroite coordination avec l'IGAD. Cette visite de haut niveau visait à dialoguer avec les autorités sud-soudanaises et les principales parties prenantes sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire, ainsi que sur l'état d'avancement du processus de paix dans le pays, a indiqué un communiqué conjoint publié mardi.

L'UA et l'IGAD ont souligné que cette visite intervenait à un «moment charnière» du processus de transition dans lequel est engagé le Soudan du Sud dans le cadre de l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud (R-ARCSS). Ils ont réitéré leur «soutien indéfectible au gouvernement et au peuple du Soudan du Sud dans leur quête constante de paix, d'unité nationale, de gouvernance démocratique et de développement durable».

Au cours de sa visite officielle, le président de la Commission de l'UA a eu des consultations de haut niveau avec le président sud-soudanais Salva Kiir et d'autres hauts responsables gouvernementaux. Le Soudan du Sud, qui a accédé à l'indépendance en 2011 après des décennies de lutte et un processus de paix de longue haleine, s'efforce de progresser vers la paix malgré une instabilité persistante, qui s'est notamment manifestée en 2013 et 2016 lorsqu'un conflit généralisé a rendu nécessaire la mise en place d'un processus de paix interne.

Xinhua



MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
 PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE
 UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AON) N° 006/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025 Appel d'Offres pour Fournitures (Processus à une enveloppe)

Appel d'Offres N° 006/MEH/PASEL-UGP-FNT-2025

Projet : Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

Acheteur ; Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

Pays: République du Congo

Intitulé du Marché ; AON N° CG-019-PASEL-FNT-25 relatif à l'acquisition et installation de 10 000 LED pour l'éclairage public de Brazzaville et Pointe Noire

Prêt BIRD : N°9686-CG

Emis le 07 Mai 2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition et installation de 10 000 LED pour l'éclairage public de Brazzaville et Pointe Noire.

2. Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations relatives à la réduction de la consommation d'éclairage public par l'acquisition et installation de 10 000 LED dans les principales agglomérations de Brazzaville et Pointe-Noire, en deux (02) lots :

Lot 1 : Brazzaville

- Fourniture et pose de 6500 lampes d'éclairage public LED
- 200 Coffrets complets d'éclairage public

Lot 2 : Pointe-Noire

- Fourniture et pose de 3500 lampes d'éclairage public LED
- 130 Coffrets complets d'éclairage public

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale édition de 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau du lundi à vendredi de 08H00 à 16H00 (heures locales) à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de 300 000 Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié au profit de :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)

N° Compte : 30011 00020 90000356454 05 (Banque Crédit du Congo)

6. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être :

o Retiré directement (version physique et électronique) par tout Soumissionnaire se trouvant sur place à l'adresse indiquée ci-dessous ;

o Envoyé par courrier via DHL contre paiement au préalable des frais d'envoi par le soumissionnaire (suivant modalités de paiement auprès de l'agence DHL du pays du soumissionnaire. Le poids du colis (DAO) est de 30 kilogrammes, pour tout Soumissionnaire se trouvant à l'étranger.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 Juin 2025 à 13H00 (heure de Brazzaville). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 17 Juin 2025 à 14H00 heure de Brazzaville.

8. Toutes les offres doivent comprendre une Déclaration de Garantie de l'Offre, conformément au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)
 Unité de Gestion du Projet
 Adresse : Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, Centre-Ville
 Brazzaville-République du Congo
 Tél : (+242) 05 522 26 77/06 653 70 07
 Email : ugp.pasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 07 MAI 2025

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NDELE




OUVERTURE DU FESTIVAL KOKUTAN'ART 2025

Brazzaville célèbre l'image et l'imaginaire africain

La cinquième édition des Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Brazzaville, baptisées Kokutan'art, s'est ouverte en grande pompe le 6 mai à l'Institut français du Congo (IFC). Une soirée riche en émotions, en images et en rythmes, qui a réuni les artistes venus d'Afrique, d'Europe et d'Amérique sur le thème « Afrotopiques : Ré-imaginer les possibles ».

Dès les premières minutes, le ton était donné : l'édition 2025 de Kokutan'art entend bien bousculer les imaginaires, élargir les perspectives pour un discours réinventé et offrir un nouveau regard sur l'Afrique et sa diaspora. La cérémonie d'ouverture a rassemblé un public hétéroclite : autorités culturelles et diplomatiques, mécènes, artistes, festivaliers, étudiants et simples curieux passionnés de l'image. Tous venus assister à un programme varié. Le hall de l'Institut français, sa façade et sa plus grande salle de spectacle se sont peu à peu transformés en des scènes éclectiques et ouvertes au public, où les disciplines artistiques se sont entremêlées pour offrir une entrée en matière saisissante à la 5e édition de Kokutan'art. Intitulée « Chant des fleuves », la performance poignante de l'artiste camerounaise Ange Kayifa a captivé l'audience. Dans un silence quasi religieux, Ange et deux autres artistes, par leurs corps et leurs voix, ont raconté les fractures et les espoirs du continent. Le groupe de danse urbaine Pop Ice a ensuite enflammé la scène avec une énergie brute et une gestuelle nerveuse, tandis que les percussions du groupe Les fantastiques ont ajouté à cette soirée inaugurale des allures d'un festival qui s'annonce étincelant.



La performance de l'artiste camerounaise Ange Kayifa DR

Autre moment fort de la soirée : le vernissage de l'exposition collective, qui présentait les œuvres de photographes venus du Congo, du Bénin, du Canada, d'Afrique du Sud, etc. Des clichés puissants, témoignant d'une Afrique plurielle, entre mémoire et futur, douleur et lumière, tradition et modernité, silence et audace. A l'occasion du lancement de Kokutan'art 2025, les discours officiels ont ponctué la cérémonie, rappelant l'importance de la culture comme vecteur de transformation sociale. La représentante de l'IFC a salué « la qualité artistique et la programmation de cet

événement que l'IFC et l'ambassade de France accompagnent depuis ses débuts ». L'ambassadrice de l'Union européenne, émue par l'énergie qui se dégage des artistes africains, que ce soit par la photographie ou d'autres arts de la scène, a réitéré le rôle des partenaires internationaux dans la valorisation de la jeune création africaine en remettant symboliquement un appareil photo à un jeune talent repéré à Kinkala par le directeur du festival Kokutan'art, Zed Lebon.

Elise Billiard, commissaire de l'événement, a pris la parole pour dévoiler les lignes directrices de cette cinquième édi-

tion. « Ce qu'on voudrait défendre pour cette édition en particulier, c'est donc cette idée : afrotopique. L'Afrique et la diaspora, toutes ces Afriques ont quelque chose à partager, à proposer pour un monde futur. Et peut-être que grâce à ces photographes qui ont un regard précieux et percutant, nous serons emmenés à voir des choses qu'on n'avait pas vues et notamment un rapport au spirituel, à la mort, à la nuit, un rapport aux rêves, au corps, à la féminité », a-t-elle déclaré, avant de céder la scène au critique d'art Emeraude Kouka. Sur

un ton captivant, ce dernier a partagé une grille de lecture dynamique de l'exposition et du positionnement inspirant qu'offrent à voir les différentes photographies qui meublent la 5e édition de ce rendez-vous.

Les artistes, visiblement ravis, ont salué l'accueil chaleureux de la capitale congolaise. « Je suis très ravi d'être au Congo pour la première fois. Et je salue l'initiative Kokutan'art car c'est très important, surtout sur le continent africain où il y a énormément de photographes, mais c'est très compliqué de souvent se retrouver ensemble », confie Philippe Blondel, photographe documentaire canadien. Même enthousiasme du côté de la photographe malienne Kani Sissoko : « Je suis impressionnée par la vitalité dans la ville et même du côté des artistes. Ça diffère beaucoup de Bamako où je suis basée ».

Cette soirée d'ouverture, ce n'est qu'un début des activités officielles du festival prévues du 6 au 10 mai à Brazzaville. Ateliers, conférences, rencontres professionnelles, projections de films documentaires et expositions satellites vont se succéder dans divers lieux de la ville : IFC, ateliers Sahm, faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi.

Merveille Jessica Atipo

ELIMINATOIRES DU CHAN 2024

Les deux derniers qualifiés seront connus ce week-end

Les deux derniers qualifiés à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan) vont être connus, le 11 mai, au terme des matches retour qui opposeront respectivement, le 9 mai, à Annaba l'Algérie à la Gambie et le 11 mai à Pretoria l'Afrique du Sud au Malawi.

L'Algérie finaliste de la dernière édition a été exemptée du début de ce deuxième tournoi de qualification du Chan ayant regroupé sept sélections. Elle a été directement qualifiée pour ce tour décisif et affronte en aller-retour la Gambie qui a éliminé le Gabon au tour précédent. Notons que ce tour a été organisé à la suite du retrait de la Tunisie et de la Libye pourtant qualifiées pour la phase finale du Chan.

Lors du match aller disputé le 3 mai

au stade de l'Indépendance de Bakau, la Gambie et l'Algérie se sont neutralisées 0-0. Le match retour s'annonce décisif pour les deux sélections. Dans l'autre match, le Malawi a fait un pas important vers la qualification en s'imposant à domicile devant l'Afrique du Sud sur un score étriqué 1-0. Le match retour reste très ouvert.

Les vainqueurs vont compléter le tableau du groupe C dans lequel se trouvent déjà l'Ouganda, le Niger et la Guinée. La phase finale

du Chan CAF Totalenergies, qui sera organisée conjointement par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, se tiendra du 2 au 30 août 2025. Dix-neuf sélections réparties dans quatre poules dont trois de cinq prendront part.

Le groupe A comprend le Kenya, le Maroc, l'Angola, la République démocratique du Congo et la Zambie. La Tanzanie, Madagascar, la Mauritanie, le Burkina Faso et la République centrafricaine sont dans le groupe B. L'Ouganda, le Ni-

ger, la Guinée et les deux derniers qualifiés vont composer le groupe C. Le dernier groupe mettra aux prises le Sénégal, le Soudan et le Nigeria. Il y a une incertitude quant à la participation du Congo pourtant qualifié sur le terrain mais la Guinée équatoriale avait porté les réserves et obtenu gain de cause auprès de la Confédération africaine de football pour la disqualification des Diables rouges locaux.

James Golden Eloué

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Une jeune femme donne naissance à des quadruplées

L'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire vient d'enregistrer pour la première fois de son histoire la naissance des quadruplées au service de néonatalogie. Afin d'apporter de l'aide et de l'assistance aux parents des nouveau-nées, Lambert Chakirou, directeur général de cette structure sanitaire, a fait le 5 mai un don de matériel, objets et vivres nécessaires pour les bébés.

Les quatre enfants sont nées avec des poids de 2kg pour la première, 1 kg 800g pour la deuxième, 1Kg 700g pour la troisième et 1kg 600 pour la dernière, en l'espace de 30 minutes. Ils sont encore en observation dans une salle affectée au service de néonatalogie de l'hôpital général Adolphe-Sicé. « Nous avons fait ce don aux parents au nom de Jean-Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population qui, à la suite de la naissance de ces quatre bébés dans notre structure, a demandé d'assister matériellement les parents des nouveau-nés. Ce don obéit aussi à notre élan de générosité. Nous le faisons toujours quand nous recevons ce genre de situation à l'hôpital comme les naissances



« Nous avons fait ce don aux parents au nom de Jean-Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population qui, à la suite de la naissance de ces quatre bébés dans notre structure, a demandé d'assister matériellement les parents des nouveau-nés. Ce don obéit aussi à notre élan de générosité. Nous le faisons toujours quand nous recevons ce genre de situation à l'hôpital comme les naissances de plusieurs bébés par une même mère. Cela permet d'aider les familles et contribue à la bonne croissance des nouveau-nées »,

de plusieurs bébés par une même mère. Cela permet d'aider les familles et contribue à la bonne croissance des nouveau-nés », a dit Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé. Et d'ajouter : « Nous sollicitons également l'assistance d'autres structures ou personnes touchées par la précarité de ce couple qui a besoin d'aide pour faire face à cet heureux événement pour tous ».

Les quatre enfants et leur mère Ibaye Géraldine, 35 ans, se portent bien. Le père des quadruplés a 42 ans, il fabrique le charbon dans la forêt du Mayombe. Signalons qu'avant la naissance des nouveau-nées, le couple avait déjà dans leur union trois enfants.

Hervé Brice Mampouya



PROJET DE PROTECTION SOCIALE ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES

PSIPJ

POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION OU RÉCLAMATION, VEUILLEZ APPELER LE :

1615

Unité de Gestion du Projet

+242 06 135 90 90 psipj.congo@gmail.com

Forêt de la patte d'oie, route de l'aéroport Brazzaville - République du Congo



ASSAINISSEMENT

La capitale économique se mobilise

Diverses initiatives en faveur de la salubrité sont actuellement mises en œuvre, avec un engagement soutenu des autorités locales et municipales de la ville portuaire congolaise. Sous l'impulsion des directives du ministère de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, la direction générale de l'Assainissement (DGA) supervise et coordonne les actions sur le terrain, tandis que le secteur privé, le milieu associatif et la population apportent un soutien actif à ces efforts collectifs.

Parmi les mesures phares, le Trimestre de l'assainissement, lancé en février dernier, les descentes de sensibilisation menées par le ministre Juste Désiré Mondelé, ainsi que les suivis et évaluations constants réalisés par la DGA sont autant d'initiatives qui visent à promouvoir la salubrité dans la capitale économique du Congo. Le dernier événement en date, la Journée nationale de salubrité, organisée chaque premier samedi du mois, a eu lieu le 3 mai dernier. Cette journée a connu un élan citoyen et transformé la ville en un chantier de nettoyage collectif.

Dès l'aube, habitants, associations et entreprises locales se sont déployés dans les rues et lieux publics, armés de balais, pelles et autres équipements pour débarrasser la ville de ses déchets. L'opération, coordonnée par la DGA, a permis de collecter les déchets, de nettoyer les artères et sensibiliser



Le directeur général de l'Assainissement en compagnie des autorités locales et municipales lors de la Journée nationale de salubrité DR

la population à l'importance de la mise en œuvre de la circulaire n°0012/PM-CAB du 06 octobre 2018, initiée par le feu Premier ministre, chef du gou-

vernement, Clément Mouamba. « Cette initiative dépasse les clivages sociaux et montre que l'assainissement urbain peut devenir une priorité partagée

par tous », a déclaré Yvon Kaba, directeur général de l'Assainissement. Pour lui, ces journées renforcent progressivement la conscience collective des en-

jeux liés à la salubrité urbaine. Les autorités locales ont salué cet engouement citoyen, qui s'inscrit dans une stratégie plus large de sensibilisation à l'hygiène publique. « La régularité de ces actions est essentielle pour instaurer des habitudes durables », a souligné le directeur général, rappelant que « la propreté urbaine est l'affaire de tous ».

Cet événement mensuel, qui se déroule chaque premier samedi du mois, est désormais l'un des piliers de la politique d'assainissement urbain du Congo. Il vise à faire des capitales congolaises et de leurs agglomérations des références nationales en matière de salubrité urbaine. Si les résultats immédiats sont visibles grâce à des artères dégagées, le défi réside dans l'ancrage durable de comportements respectueux de l'environnement, une mission à laquelle le ministère s'attelle depuis sa création.

Durly Emilia Gankama



Nom de l'Entreprise :
Helios Towers Congo Brazzaville

Poste à pourvoir :
Directeur Financier

Type de Contrat :
CDI

Lieu de travail :
Brazzaville, République du Congo

Présentation de l'Entreprise

Hélios Towers est une entreprise listée à la Bourse de Londres (London Stock Exchange) et fait partie de l'indice FTSE avec des sièges à Londres et à Dubaï.

Nous sommes une entreprise indépendante, Leader dans les infrastructures de télécommunications, avec l'un des portefeuilles de tours télécom les plus étendus à travers l'Afrique et le Moyen-Orient. Notre modèle économique favorise le partage de tours et permet aux opérateurs de réseaux mobiles et fournisseurs d'accès Internet de fournir une connectivité mobile plus rapidement, de manière plus fiable, plus rentable et avec une empreinte carbone réduite. Cela soutient à son tour l'expansion et la qualité de la connectivité mobile, favorisant le développement durable dans nos marchés.

Que faisons-nous ?

Nous construisons, acquérons, et exploitons des tours de télécommunications capables de répondre aux besoins de plusieurs locataires en même temps. Nos locataires sont les principaux Opérateurs de Réseaux Mobiles et nous les servons dans neuf marchés à forte croissance (8 en Afrique + à Oman

ANNONCE DE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR FINANCIER

au Moyen-Orient). Notre objectif, notre mission et notre stratégie d'entreprise sont soutenus par nos valeurs d'intégrité, de partenariat et d'excellence.

Rôle et Responsabilités du poste

- Assurer une transparence totale sur la performance financière de l'entreprise
- Fournir des conseils sur la façon d'augmenter les revenus et de réduire les coûts
- Communiquer efficacement et clairement les risques potentiels en temps opportun
- Proposer des plans d'action pour assurer l'atteinte des objectifs financiers annuels
- Soutenir la Direction Générale dans la préparation des plans financiers mensuels et annuels
- Maintenir la rapidité de l'exactitude de la facturation et des paiements des clients
- Coordonner la production des documents fiscaux
- Réaliser des missions confiées par la Direction Générale

Exigences du Poste

- Avoir un Diplôme BAC +5 en comptabilité et gestion financière
- Des certifications internationales dans ces domaines seront hautement appréciées
- Une expérience professionnelle minimale requise d'au moins 10 ans dans un poste similaire

Compétences requises

- Esprit critique et analytique
- Capacité de résolution de problèmes
- Grand sens de précision
- Soucieux du détail
- Très grande motivation

• Capacité à travailler en équipe et de manière autonome

• Capacité à effectuer plusieurs tâches à la fois

• Capacité à travailler dans un environnement à volume de travail élevé et à un rythme très dynamique

• Respect des délais et de s'adapter aux priorités changeantes

• Excellentes compétences organisationnelles

• Excellentes compétences en communication écrite et orale

• Capacité à communiquer de manière claire et concise avec tous les niveaux de l'organisation, y compris la haute direction

• Niveau irréprochable de discipline et d'intégrité

• Flexibilité

• Bilingue Anglais-Français (Un bon niveau d'anglais serait apprécié)

Date limite pour postuler

15 mai 2025

Lien pour postuler :

<https://career5.successfactors.eu/sfcareer/jobreqcareer?jobId=1329&company=heliosstoweP>

Notre politique de recrutement

Helios Towers s'engage à promouvoir l'égalité des chances en matière d'emploi. Tout demandeur d'emploi bénéficiera d'un traitement égal, indépendamment de l'âge, du handicap, du statut marital, de la maternité, la race, la couleur, la nationalité, l'origine ethnique ou nationale, des religions ou des croyances.

CONGO-NATIONS UNIES

Une coopération envisagée dans le domaine du gaz

Le bureau du système des Nations unies prévoit de contribuer à la formation des cadres congolais en ouvrant des formations qualifiantes et en soutenant la recherche au niveau de l'enseignement supérieur. Ce cadre de collaboration en préparation devrait s'étendre sur la période 2027-2031.

Les nouvelles perspectives de coopération entre le Congo et les Nations unies étaient au centre d'une rencontre qui a eu lieu, le 7 mai, à Brazzaville entre le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et le nouveau coordonnateur résident des agences onusiennes dans le pays, Abdourahamane Diallo. Lors de cette rencontre, ils ont discuté de l'optimisation du potentiel du secteur gazier, dont les réserves sont estimées à environ 100 milliards de mètres cubes. Le Congo ambitionne d'atteindre une production de gaz naturel liquéfié (GNL) de 3 millions de tonnes par an cette année, par rapport à 600 000 tonnes par an précédemment.

D'après Abdourahamane Diallo, cette entrevue augure de bonnes perspectives de coopération dans ce secteur-clé de l'économie congolaise. « Le secteur gazier est essentiel pour les agences du système des Nations unies, car il constitue une nouvelle ressource non polluante qui contribue à nos objectifs sur l'agenda climatique.



Abdourahamane Diallo et Bruno Jean Richard Itoua/Adiac

« Le secteur gazier est essentiel pour les agences du système des Nations unies, car il constitue une nouvelle ressource non polluante qui contribue à nos objectifs sur l'agenda climatique. Lors de cet entretien, nous avons identifié plusieurs secteurs sur lesquels nous pourrions accompagner le ministère afin de créer des synergies et de nous assurer que les différents secteurs (contributeurs ou consommateurs) contribuent à vivre cet écosystème »

Lors de cet entretien, nous avons identifié plusieurs secteurs sur lesquels nous pourrions accompagner le ministère afin de créer des synergies et de nous assurer que les différents secteurs (contributeurs ou consommateurs) contribuent à vivre cet écosystème », a-t-il déclaré.

La feuille de route pour cette coopération énergétique, couvrant la période 2027-2031, sera également axée sur la protection de l'environnement et la santé publique. Le nouveau coordonnateur du système des Nations unies s'est engagé à mobiliser les agences onusiennes en impliquant également d'autres ministères sectoriels. « Ce sont vraiment des pistes de coopération très importantes que nous allons intégrer dans notre prochain cadre de coopération que nous sommes en train de développer », a-t-il ajouté. Le futur programme pourrait également servir de base pour le lancement de projets similaires au niveau de la sous-région ou pour des projets intégrateurs.

Fiacre Kombo

BEACH VOLLEY

La DGSP remporte le championnat de Brazzaville

Le club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a survolé le championnat de Beach volley qui a été organisé le week-end dernier par la ligue départementale de Brazzaville.

Au terme des rencontres de la phase aller du championnat départemental

des centres de formation de volley-ball des jeunes, la ligue départementale de

volley-ball de Brazzaville poursuit sa dynamique de promotion de la discipline

en organisant le championnat départemental de beach-volley.

la tenue du championnat départemental des centres de formation de volley-ball des jeunes sur la plateforme d'Angola Libre à Makélékélé.

Selon les dirigeants de la ligue, cette stratégie vise à favoriser l'accès équitable au sport pour les jeunes de tous les arrondissements, détecter les talents prometteurs au cœur des quartiers, renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble par le sport ainsi que promouvoir un mode de vie actif et sain pour la jeunesse congolaise.

Rude Ngoma



Séquence d'un match/DR

La compétition qui s'est déroulée au centre de formation Gothia, dans le septième arrondissement, Mfilou, a permis aux paires de la DGSP, dans les deux versions, de s'imposer. A travers cette compétition, la ligue départementale de volley-ball de Brazzaville affirme sa volonté de faire rayonner le volley-ball sur l'ensemble du territoire de la capitale. Elle vient, en effet, après les matchs de volley-ball à 6 organisés au gymnase Henri-Elendé et